



Titre conservation au fins de saisie vente

Par **boubou2705**, le **28/01/2013** à **08:40**

Bonjour,

J'ai reçu ce jour un avis de passage de l'huissier avec une notification de titre conservatoire au fins de saisie vente. Que puis je faire ?

Puis négocier en 3 fois ma dette afin d'éviter le passage de l'huissier chez moi.

Merci de votre réponse.